

ASSEMBLE GENERALE DE L'AMES

**mardi 19 avril 2016,
salle communale, Martigny**

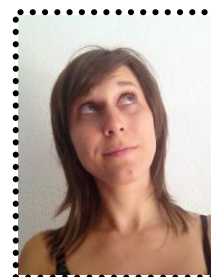


Table des matières

PREMIERE PARTIE - PARTIE SYNDICALE

1. Ouverture de l'assemblée.....	3
2. Nomination d'un(e) scrutateur (trice).....	3
3. Approbation du PV de l'AG 2015.....	3
4. Lecture et approbation des comptes.....	4
5. Rapport des vérificatrices des comptes.....	5
6. Election au poste de vérification des comptes.....	5
7. Election au comité.....	5
8. Election à la présidence.....	6
9. Rapport d'activités.....	7
9.1 Axe associatif.....	7
9.1.1 Commissions.....	7
9.1.2 Cours FCe sur les tablettes tactiles.....	9
9.1.3 Matinée sur les transitions.....	9
9.1.4 Collaborations avec les associations.....	10
10. Discussions, débats et interrogations de l'assemblée.....	10
10.1 La problématique des stagiaires :.....	10
10.2 La présence des ASE.....	11

DEUXIEME PARTIE - PARTIE OFFICIELLE

1. Accueil des invités et mots de la SPVal.....	12
2. Synthèse des débats de l'assemblée.....	15
3. Parole au Chef de l'OES - informations générales.....	15
4. Informations diverses.....	18
5. Discours de remerciement à notre Président.....	18

PREMIERE PARTIE – PARTIE SYNDICALE

1. Ouverture de l'assemblée

Notre Président, Nicolas Bressoud, prévient de l'absence annoncée de certains ES. Il pense que l'assemblée va être fructueuse. Nicolas présente le comité et excuse Marie-Laurence Lamon.

Pour cette assemblée 2016, nous comptons :

- +/- 200 courriers envoyés
- 78 membres présents
- 55 membres excusés



Le comité remercie tous les membres présents et tous ceux qui se sont excusés.

2. Nomination d'un(e) scrutateur (trice)

Monsieur Christophe Guex est nommé scrutateur de l'assemblée.

3. Approbation du PV de l'AG 2015

Le procès-verbal de l'AG 2015 (qui se trouve sur le site de l'AMES) est approuvé par l'assemblée présente et les membres en donnent décharge à la secrétaire.

4. Lecture et approbation des comptes

Notre caissière, Michelle Weinstein, présente les comptes.

Bilan au 31.3.2016

ACTIF	
Caisse	872.50
Postfinance	29'802.40
Transitoires	0.00
TOTAL	30'674.90

PASSIF	
Transitoires	0.00
Capital initial	27'839.20
Bénéfice / Perte	2'835.70
Nouveau Capital	30'674.90
TOTAL	30'674.90

Pertes et Profits

1.4.2015 au 31.3.2016

Produits	
Cotisations	6'540.00
Ristournes SPVAL / AVECO	2'180.00
Divers	2.15
Total Produits	8'722.15

Charges	
Frais AG + divers	1'059.00
Frais Secrétariat et Comité	1'542.55
Jetons Présence Comité	3'250.40
Frais CCP	34.50
Total Charges	5'886.45

Résultat Exercice	2'835.70
--------------------------	-----------------

La fortune de l'AMES s'élève donc à 30'674,90 frs. Cette année, nous sommes face à un bénéfice qui se monte à 2'835.70 frs. Les ristournes de la SPVal et de l'AVECO se montent à 2'180 frs. Notons que les frais divers sont pour les apéros, les cadeaux... Pour les commissions et le comité, les jetons de présence se montent à 30frs par réunion. Notre président relève la collaboration et le soutien financier de la SPVal et de l'AVECO. Il les en remercie.

5. Rapport des vérificatrices des comptes

La parole est donnée à Katia Bender-Mazurkzac, l'une des vérificatrices des comptes.

Les vérificatrices de comptes, Mesdames Sharmila Nater Comby et Katia Bender-Mazurkzac, approuvent les résultats de notre caissière et demandent à l'assemblée de lui en donner entière décharge. L'assemblée approuve par acclamation.

Katia Bender-Mazurkzac poursuit son mandat de vérificatrice.

6. Election au poste de vérification des comptes

Sharmila Nater Comby a fini son 1er mandat, elle peut donc le renouveler.

→ **Sharmila accepte de renouveler son rôle de vérificatrice des comptes.**

L'assemblée présente accepte par acclamation.

7. Election au comité

Régis Pellissier se présente pour un 3ème mandat.

Michelle Weinstein et Anne-Françoise Fauquet-Epiney se présentent pour un 2ème mandat.

→ L'assemblée présente accepte par acclamation.

Le comité a prospecté pour offrir à ses membres des candidatures représentatives des régions du Valais romand et des différentes structures de l'enseignement spécialisé. Il propose à l'assemblée d'élire :

Valérie Pellaud : Enseignante spécialisée à St-Raphaël, Valérie a commencé son parcours professionnel comme éducatrice spécialisée à la Castalie. Puis, elle a pratiqué dans divers domaines scolaires depuis la 4H jusqu'au CO. Actuellement, elle se forme en kinésiologie et pratique le Brain Gym au sein de sa classe, convaincue de l'utilité de maîtriser plusieurs outils dans le métier. Elle participe à la commission des Ecoles Spécialisées.



→ **L'assemblée accepte, par acclamation, la candidature et l'élection de Valérie Pellaud.**

Notre Président relève la chance d'avoir 2 personnes travaillant dans des Ecoles spécialisées. Cela permet de donner un réel poids à notre association.

8. Election à la présidence



Nicolas Bressoud (présent au comité depuis août 2009 et en tant que président depuis août 2010) a fini son 2ème mandat et ne souhaite pas le renouveler.

Etant donné que la présidence de l'association peut être reprise sur élection par un(e) membre de l'AMES, le comité propose la candidature de présidente ad-intérim : Manuella Salamin.

Manuella Salamin : Enseignante spécialisée depuis 29 ans, elle a travaillé à La Bruyère pendant 7 ans, puis a commencé à intervenir en API dès 1989, avant d'être contactée par le Centre Pédagogique pour Handicapés de la Vue en 1995 pour suivre les élèves malvoyants intégrés dans les classes du Valais. Depuis, elle poursuit ses deux activités : API à Veyras et Service Pédagogique Itinérant pour le CPHV.



Manuella accepte de reprendre la présidence mais précise qu'elle ne souhaite pas un mandat de 3 ans.

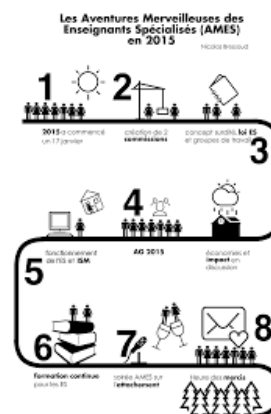
Notre Président estime que 9 ans au sein du comité serait un peu trop long et que le changement semble pertinent. Se formant en psychologie positive, il indique au comité être à disposition pour toute éventuelle intervention future.

Notre Président félicite le comité et mentionne qu'il est très heureux de proposer Manuella et espère que son mandat se prolongera à 3 ans.

→ **L'assemblée accepte, par acclamation, la candidature et l'élection de Manuella Salamin au poste de présidente.**

9. Rapport d'activités

Le rapport 2015 du comité a fait partie du Rapport d'activités SPVal annexé à la revue Résonances du mois d'avril 2016.



9.1 Axe associatif

9.1.1 Commissions

2 commissions ont été créées :

- **Commission Ecoles Spécialisées** : Anne-Françoise Fauquet-Epiney prend la parole pour présenter une commission dont l'objet est de mieux comprendre les Ecoles Spécialisées et faire remonter les problématiques à la hiérarchie. Cette commission a réuni Anne-Françoise Fauquet-Epiney de la Castalie, Delphine Bonvin de Ste-Agnès, Valérie Pellaud de St-Raphaël et Valérie Varone de Notre-Dame de Lourdes qui se sont rencontrées à 3 reprises. Lors de ces rencontres, elles ont pu présenter les différentes écoles dans lesquelles elles travaillent. Elles se sont rendu compte qu'elles ignoraient beaucoup de ce qui se passait dans les autres établissements. Notons qu'auparavant, l'AMES ne semblait pas pouvoir répondre à leurs besoins. Tout le monde a pu alors exprimer sa réjouissance de la création de cette commission car cela leur permet de se sentir entendues et soutenues.

Problématiques relevées :

- Stagiaires : qui est responsable des stagiaires ? Quel est le cadre ?
- Castalie : UPE -> il n'y a pas d'ES alors que ce sont des classes
- Image des Institutions qu'on nomme « ségréguatives ». L'Ecole spécialisée n'est pas un ghetto, l'enfant peut vraiment s'y épanouir.

Un résumé pourra être mis sur le site.

- **Commission Secondaire I** : Michelle Weinstein prend la parole :

Michelle relève le fait que la commission n'est pas encore en mesure de parler des élèves CPS mais cela pourra l'être dans le futur.

Lors de 3 rencontres, la commission a réuni 12 enseignants de CO différents : Priscilla Hiroz de Bagnes, Sarah Lugon-Moulin de Collombey, Annelies Smet-Métraiiller de Conthey, Fabienne Roduit, Laura Roduit et Michelle Weinstein de Martigny, Artà Qufaj de Monthey, Maryline Praz de Nendaz, Alexia Hays de Sion, Muriel Nicolet de St-Maurice, Catherine Emery de Vissoie, Aude Ogay de Vouvry.

Michelle rappelle les mandats que le comité AMES a demandés à la commission :

→ récolter sous forme de tableau synthétique les tendances particulières de fonctionnement (différences, ressemblances) dans un échantillon de CO du Valais Romand.

→ mettre en avant les actions possibles à entreprendre par le comité.

Lors de ces rencontres, chaque ES a présenté son CO et a relevé les points positifs de son établissement ainsi que des propositions / souhaits qui seront transmis prochainement à l'OES.

Un document sera également déposé sur le site de l'AMES.

Thématiques relevées :

→ Différents systèmes : intégration totale / intégration dans les classes et séparation pour les branches principales / classes d'observation où les élèves sont séparés dans toutes les branches.

→ Insister sur la prévention pour éviter que des élèves passent en programme adapté sans avoir eu de l'aide auparavant.

Notre Président demande d'applaudir les membres de ces deux commissions ainsi que leur travail.

9.1.2 Cours FCE sur les tablettes tactiles



Lors de l'AG 2015, l'AMES avait proposé de relancer le catalogue des cours de formation continue. Suite à différentes demandes, le comité AMES a monté 2 cours sur les MITIC. Ces deux cours ont été complets et les retours des ES sur ces cours semblent positifs. Le comité AMES est donc heureux de leur vif succès.

Cette année, une commission a été créée avec l'OES pour améliorer la formation continue. L'OES a pris en compte la déception des ES concernant la journée de la dyscalculie.

M. Délitroz ne souhaite pas rester sur un échec et souhaite organiser 3 soirées qui auront peut-être lieu en automne 2016.

9.1.3 Matinée sur les transitions

Notre président est fier d'annoncer une matinée concernant les transitions scolaires. Régis Pellissier prend la parole.

- Cela fait 3-4 ans que le comité réfléchit au thème des transitions. Cette thématique a été notamment réactivée lors la présentation des classes spéciales de stage pratique lors de la BDS et plus principalement lors de l'AG 2015 où des ES ont émis leurs inquiétudes. De plus, Gilles Carron a également interpellé le comité. Intéressé par cette thématique, l'OES a accepté de se joindre en tant que partenaire durant cette matinée.
- Une matinée des transitions aura donc lieu le **12 novembre 2016** au Martigny Boutique - Hôtel (<http://www.martigny-hotel.ch/>). Le comité estime que le lieu est réellement symbolique et rempli de sens.

- Cette matinée comprendra une conférence introductive concernant les transitions du pré-scolaire - scolaire et du scolaire-post-scolaire. Elle sera suivie de 3 ateliers avec 2 au choix. La matinée se terminera par un discours de M. Jean-Marc Dupont, Directeur de la FOVAHM. La FOVAHM est ravie de cette initiative. Suite à cette matinée, il sera possible de manger au Martigny Boutique - Hôtel.



9.1.4 Collaborations avec les associations

Notre rôle syndical est important. Le travail avec l'AVECO, la SPVal et la FMEP est essentiel et le comité reste attentif à maintenir des contacts solides avec ces associations.

10. Discussions, débats et interrogations de l'assemblée

10.1 La problématique des stagiaires :

- Plusieurs ES ont interpellé le comité pour poser des questions et /ou réflexions concernant l'organisation des stagiaires.
- *Martine Rossier*, à la suite d'un exemple proposé à l'assemblée, se demande:
 - ➔ Qui est le responsable ?
 - ➔ Qui doit l'évaluer ? *Martine* ne peut pas évaluer son stagiaire car ils ne sont pas présents au même moment.Elle n'a compris son rôle qu'en février.
- *Annette Délétroz* souligne le besoin d'avoir des stagiaires. Mais, elle ajoute que tout dépend de la personnalité du stagiaire. A priori, les stagiaires n'ont pas de cahier des charges.

- *Clémence Bruchez* confirme ce qu'a expliqué *Annette Délétroz*. Il y a de grandes différences entre les stagiaires au niveau de leur autonomie notamment. Les ES responsables sont un peu seuls. Le rôle des stagiaires ne semble pas assez clair.
- *Catherine Dayer* relève que le stagiaire doit être accompagné en permanence.
- *Marlyse Beney* : Cela devient parfois une charge supplémentaire.
- *Yves Schneiter* : Les demandes de l'ECG ne sont pas claires. Il y a un décalage entre les attentes de chacun et les personnes.
- Y a-t-il une personne ressource ? Il y a des référents mais personne ne semble communiquer avec les différents acteurs.
- En conclusion, Les stagiaires sont indispensables car ils permettent aux ES de pouvoir travailler d'autres aspects avec leurs élèves. Les ES reconnaissent donc l'aide des stagiaires mais s'interrogent sur la formation des stagiaires concernant des aspects pédagogiques tels que l'autisme, la surdité. Il y a néanmoins encore de grandes difficultés de communication.

10.2 La présence des ASE

- Des ASE (Assistant Socio-éducatif) sont présents dans les écoles sous la direction d'un ES. Sur certains aspects, ils en savent plus que les ES. Pour des raisons économiques, ils sont engagés comme auxiliaires pour avoir les 5 semaines de vacances mais ils ne sont pas payés comme des ES.
 - ➔ Est-ce normal qu'ils ne soient pas payés alors qu'ils font notre travail ? Mais, d'un autre côté, ils n'ont pas les connaissances d'un ES.
- Cela correspond à la problématique des stagiaires. Beaucoup d'heures sont données aux ASE en remplacement aux heures d'ES.

DEUXIEME PARTIE - PARTIE OFFICIELLE

1. Accueil des invités et mots de la SPVal

Accueil des invités

Notre Président souhaite la bienvenue à tous les invités présents (Mesdames Sonja Pillet et Marylène Volpi Fournier ainsi que Messieurs Michel Délitroz, Jean-Marie Lavanchy, David Rey et Olivier Solioz) et les remercie pour leur présence.

Il mentionne que Mesdames Madeleine Nanchen-Seppey et Adrienne Mittaz, remplacée par M. David Rey, ainsi que Monsieur Guy Dayer se sont excusés.

Nicolas relève que l'atmosphère actuelle est spéciale et propice à la discussion.

Mot de la SPVal de la part d'Olivier Solioz



- Olivier Solioz, président de la SPVal, salue l'assemblée ainsi que les invités.
- Il mentionne que les bulletins de la SPVal sont disponibles sur le site Internet : www.spval.ch . Il y a les liens des différents dossiers en cours. Il est possible de laisser des commentaires, cela permet de faire des avancées. Il relève que le rapport d'activités a été apprécié.

- Olivier Solioz rappelle que les AG des Districts vont commencer depuis la semaine prochaine. Il donne les informations suivantes à l'assemblée :
 - ➔ A leur entrée dans le métier, les anciens élèves HEP ne sont plus membres automatiques de la SPVal et de l'AVECO. Il faut encourager ces nouveaux enseignants à s'y affilier.
 - ➔ Les statuts de la SPVal vont être revus.
 - ➔ Au niveau de la FMEP, les associations travaillent bien.

- Le groupe de travail en français a pour le moment été gelé.
- La CPVAL a quelques soucis. La réunion du 21 avril 2016 est complète. Si des gens sont intéressés, il faut vraiment s'inscrire. Plus les personnes se manifestent, plus il y aura la possibilité d'en organiser une nouvelle.
- Dans le cadre du SER, il y a la réactivation de la commission de l'enseignement spécialisé.

Mot de la FMEP de la part de Marylène Volpi- Fournier



- Marylène Volpi- Fournier, présidente de la FMEP, salue l'assemblée ainsi que les invités.
- Elle évoque la politique salariale du Valais qui a annoncé un indice de 0.6 de prime de performance et de fidélité. → Ces primes ont donc déjà été revues à la baisse. Elles seront effectives en août pour les ES.
 - Forte réaction des employés de l'Etat. La FMEP a demandé à récupérer cette baisse car elle estime que cela est inacceptable.
- Mme Volpi-Fournier rend attentive l'assemblée qu'il n'y a absolument aucun montant exceptionnel qui est arrivé dans les comptes 2015. L'argent n'a pas encore été mis dans le budget.
- Concernant ETS, il est urgent de réagir avant de commettre l'irréparable ! « On nous a mis dans la tête qu'il fallait faire des économies. » Or, il y a 50 mio supplémentaires qui n'ont pas lieu d'être.
- A propos du personnel, les rapports de travail ne doivent pas être un sujet de politique. Ce ne sont pas les clients de Migros qui disent comment les employés doivent être payés. C'est la même chose pour le personnel de l'Etat du Valais. Il ne doit pas être un otage politique.

- Au sujet de la caisse de retraite, il y a un salaire différé. La caisse de retraite rencontre des difficultés. En effet, nous vivons plus longtemps. Or, avec le même montant, il faut financer plus d'années. -> Le problème est donc démographique.
 - ➔ 173 personnes vont partir à la retraite. Il y aura donc un déséquilibre. Si 3000 personnes partent en retraite, il y aura beaucoup de personnes à remplacer et donc ce sera urgent de former du personnel.
 - ➔ Une séance d'information a lieu le 21 avril 2016.
- Marylène Volpi- Fournier remercie toutes les personnes qui se sont engagées pour ETS 1. Avec ETS 2, on n'a malheureusement plus rien à dire. 196 décisions ne sont pas attaquables par un Référendum. Des prestations vont être coupées. 50 mio ont déjà été économisés dans l'enseignement. Des postes ne vont pas être supprimés mais ne seront pas reconduits lors d'un départ. Cela implique beaucoup plus de travail pour les autres travailleurs.

Nous entrons à présent dans le deuxième tiers-temps jusqu'en octobre. Tous les milieux vont essayer de dire de ne pas couper chez eux (agriculture, tourisme, école, police...). La FMEP a donc besoin de tout le monde.

Le troisième tiers-temps qui commencera en octobre impliquera la lecture des budgets.

 - ➔ Le 19 décembre aura lieu le vote final : quel montant d'économies va être visé ?
120 mio ? 70 mio ? 50 mio ?
- Notre Président évoque les classes ouvertes dans lesquelles sont invitées les personnalités à venir les visiter. Il est important que les ES se manifestent si cela concerne une classe de leur entourage. Il est essentiel que, si nous le pouvons, nous allions voir les autorités pour les encourager à nous aider.

2. Synthèse des débats de l'assemblée

- Nicolas Bressoud résume les débats de l'assemblée aux invités :
 - ➔ Valérie Pellaud a rejoint le comité. Il y a une vraie représentation du terrain. Nicolas en est fier.
 - ➔ 2 commissions ont été mises sur pied et se sont intéressées au Secondaire I et aux Ecoles spécialisées. Des questionnements ont alors émergé et seront soumis à l'OES.
 - ➔ ASE et stagiaires : Comme M. Michel Délitroz a été informé au préalable, il a tout de suite la parole.

3. Parole au Chef de l'OES - informations générales



- Michel Délitroz prend la parole pour apporter des précisions et des réponses aux sujets présentés. Il salue notre président, les membres de l'AMES, le président SPVal, le représentant de l'AVECO, la conseillère pédagogique et le responsable de la formation MAES.
- Questions de l'AMES
 - ➔ Est-ce en lien avec l'état des finances valaisannes et au détriment des heures d'enseignement spécialisé ?
 - ➔ Une jeune fille de 18 ans sans aucune expérience, sortant de l'ECCG, peut-elle être garante de la prise en charge d'un enfant au bénéfice de mesures d'aide renforcée ?
 - ➔ Peut-elle poser des objectifs, les travailler ? Assurer le lien avec les familles ? Être garante de la cohérence d'un suivi ?
 - ➔ Quelle est la responsabilité de l'ES ? Quelle reconnaissance y a-t-il pour l'accompagnement d'une stagiaire
- La loi sur l'enseignement spécialisé va être débattue en mai 2016. Dans l'article 15 alinéa e, il est écrit que les mesures renforcées comprennent « les aides à la vie scolaire pour le soutien aux gestes de la vie quotidienne ». La loi date de 1998. Elle était novatrice et c'est ce qui a permis tout ce qu'on a pu faire ces dernières années.

Cette loi est donc une remise à niveau, il n'y a pas de changement extraordinaire mais une évolution.

- Objectifs de l'intervention d'aides à la vie scolaire (AVS) :
 - ➔ accompagner l'enfant dans sa scolarité, en le secondant pour les gestes de la vie quotidienne à l'école
 - ➔ favoriser la relation aux autres ainsi qu'à soi-même
- Il ne s'agit pas d'une question financière prioritaire, mais d'un type d'intervention ciblé en fonction des besoins évalués de l'enfant.
- Il y a 40 stagiaires pour cette année. Ils sont soit des stagiaires de la HES-SO, des ASE, des stagiaires ECG, etc.
- Pour les stagiaires ECG :
 - ➔ Chaque étudiant a un référent ECG. Le stagiaire est sous la responsabilité de la Direction du CPS.
 - ➔ L'ES est le responsable du PPI. S'il n'y a pas d'ES c'est le rôle du Directeur et du Coordonnateur de gérer la situation de l'enfant. Il ne doit pas agir seul, sauf exception. Il doit y avoir des bilans réguliers. Cela fait partie du travail de l'ES. Il n'y a donc pas de défraiement.
 - ➔ Il doit avoir des interventions communes, 1 à 2 périodes par semaine.
 - ➔ Il existe un cahier des charges avec des objectifs, exigences et tâches.
- Idées à retenir :
 - ➔ Regrouper des stagiaires pour les informer, pour les associer à des formations continues.
 - ➔ Responsabilités : si un stagiaire accompagne un élève à la piscine : en cas d'accident, l'école ne peut pas s'exonérer de la responsabilité. Il faut que :
 - les consignes et les informations soient claires.
 - le cahier des charges soit également clair.
 - ➔ Concernant la responsabilité, cela dépend de la situation. Cela peut être celle d'un tiers / d'un stagiaire (par ex. s'il a été fumer pendant la récréation), d'un ES (si les consignes n'ont pas été données), de l'élève.
 - ➔ **Il faut faire le maximum pour prévoir, anticiper.**
 - ➔ Le coordonnateur doit faire signer un contrat qui est confié à un ES.

➤ Interventions de l'assemblée :

- ➔ *Clémence Bruchez* assure sa reconnaissance face à la présence des stagiaires. Néanmoins, elle demande comment faire pour les évaluer alors qu'on ne les voit pas ?

Réponse de M. Délitroz : il faut en discuter avec l'ECG, se renseigner. On ne peut pas être trop perfectionniste car ce n'est pas une école.

- ➔ *Annette Délétroz* souhaite savoir si on peut-on donner la responsabilité à un stagiaire de partir en train ?

Réponse de M. Délitroz : Oui mais il faut bien évidemment avertir les parents, donner les indications au stagiaire, s'assurer que le transport est sans danger.

- ➔ *Nicolas Bressoud* demande si les stagiaires sont rémunérés.

Réponse de M. Délitroz : Oui, ils ont le droit à un défraiement (environ 800frs). Notons qu'ils ne seront pas concernés par la coupe budgétaire.

➤ Actualités concernant l'enseignement spécialisé :

- ➔ Mise en place du concept cantonal de pédagogie spécialisée dès août 2016 : guichet unique -> toute demande pour des thérapies devra être effectuée auprès de la Direction de l'Ecole. Celle-ci sera chargée de convoquer l'équipe pluridisciplinaire pour discuter des mesures concernant l'enfant.

- ➔ Le cadre de la surdité est encore en cours. Il ne rentrera pas en force en 2016-2017 car des discussions sont encore à mener. L'application se fera apparemment en 2017-2018.

- ➔ Concernant l'ordonnance sur l'ES, il y aura une phase de consultation.

➤ 3 Changements à l'OES :

- ➔ Départ de la collaboratrice administratrice Mme Marie-France Fontannaz.

- ➔ Départ de la conseillère pédagogique Mme Sonja Pillet.

Mme Pillet remercie les ES pour les 15 ans de collaboration et leur souhaite de garder leur l'optimisme car s'ils ne l'ont plus qui l'aura pour nos élèves ?



- Départ du Chef de l'OES, M. Délitroz : M. Délitroz tient à préciser que c'est un choix personnel, il souhaite relever de nouveaux défis. Personne ne l'a « poussé dehors ». Il sera Directeur de Don Bosco et de Ste-Agnès. Il encourage également les ES à continuer d'être positifs.

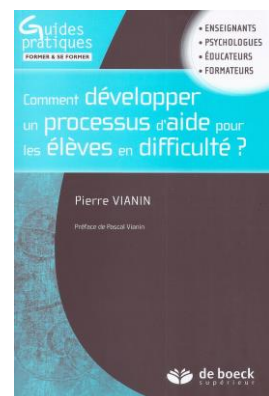
Notre Président remercie M. Délitroz et Mme Pillet pour leur collaboration qui a toujours été dans une vision constructive. Les projets qui ont vu le jour en sont les meilleurs exemples. Le comité aura l'occasion prochainement de leur témoigner sa gratitude.

Notre Président demande également à M. Délitroz si l'assemblée peut avoir des informations sur les futurs successeurs.

- Sabine Mabillard Fazzari a été nommée en tant que conseillère pédagogique. Elle espère que nous collaborerons au mieux avec l'enfant toujours au centre.

4. Informations diverses

- Parution du livre de Pierre Vianin « Comment développer un processus d'aide pour les élèves en difficulté ? » (Ed. De Boeck). Notre Président estime ce livre comme fondamental dans notre métier. Notons que Pierre Vianin, en raison de son statut, devrait payer une demi-cotisation mais qu'il tient à payer sa cotisation.



- Boîte à idées : n'oubliez pas de transmettre vos idées, suggestions, questions, etc. à : ames@spval.ch.

5. Discours de remerciement à notre Président

Au nom du comité AMES, Michelle Weinstein remercie Nicolas pour son travail et rappelle ses nombreuses qualités.

MERCI NICOLAS !

Après toutes ces années passées au comité et à la présidence de l'AMES, les membres du comité et tous les membres AMES te disent un immense MERCI ! Nous avons choisi un acrostiche pour te faire nos remerciements :

N comme Nouveautés : Tu as toujours eu une longueur d'avance au niveau informatique, entre autres avec ton programme Drop Task !

I comme Investissement : Tu as toujours été généreux en temps consacré et en idées nouvelles.

C comme Convivialité : Avec ton empreinte et ta personnalité, tu as su faire de chaque séance un moment de convivialité malgré l'importance de l'ordre du jour à traiter.

O comme Obstination et Ouverture d'esprit : Tu as su faire passer de nombreuses idées et demandes à l'OES tout cela avec des rapports sereins.

L comme Lucidité : Tu as toujours été conscient de la différence entre la réalité du terrain et l'idéal vers lequel chacun tend mais tu as toujours su rester positif !

A comme Amour, passion du métier : Tu as toujours été prêt à défendre notre belle profession !

S comme Synthèse : Ton esprit de synthèse et ton côté visionnaire nous ont impressionnés. Quelle efficacité pour mener nos nombreuses rencontres tant au niveau du respect des points de l'ordre du jour que du timing !

Merci Nicolas pour tout ce que tu nous as apporté et tout ce que tu as apporté à l'AMES.

Merci pour ta manière d'avoir été président et tes nombreuses qualités humaines !

Merci pour ce que tu es !

Voici une belle affiche dessinée par une artiste peintre, Nadège Emery, et encadrée par Céline, notre dévouée secrétaire, que vous vous voudrez bien signer pendant l'apéritif.

Bon vent à toi !



L'apéritif a été préparé par la Meunière que nous remercions chaleureusement.

Pour le comité AMES

Céline Favre, secrétaire